dossier n° PC 007 132 26 D0004

PRÉFET
DE L'ARDÈCHE
Liberté
Égalité
Fraternité

date de dépôt : **02 avril 2026**
demandeur : **Madame MONOT Mila**
pour : **L'extension de l'habitation de 25m², la création d'une annexe de 30m², la construction d'une terrasse de 20m² et la réhabilitation de l'assainissement autonome**
adresse terrain : **1065 CHEM de Féreyre lieu-dit Féreyre, à Largentière (07110)**

Commune de Largentière

ARRÊTÉ N° 2026.099
refusant un permis de construire au nom de la commune de Largentière

Le maire de Largentière,

Vu la demande de permis de construire pour une maison individuelle et/ou ses annexes présentée le 02 avril 2026 par Madame MONOT Mila demeurant 1065 CHEM de Féreyre lieu-dit Féreyre, Largentière (07110), Monsieur SALEL Léo demeurant 1065 CHEM de Féreyre lieu-dit Féreyre, Largentière (07110);

Vu l'objet de la demande :

- pour L'extension de l'habitation de 25m², la création d'une annexe de 30m², la construction d'une terrasse de 20m² et la réhabilitation de l'assainissement autonome ;
- sur un terrain situé 1065 CHEM de Féreyre lieu-dit Féreyre, à Largentière (07110) ;
- pour une surface de plancher créée de 55 m² ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 16 décembre 2015,

Considérant l'article N2 c) du règlement du PLU de la commune de Largentière qui n'autorise que l'aménagement et l'extension limitée à 33%de la surface de plancher des habitations existantes,

Considérant que la surface de l'extension telle que déclarée par le pétitionnaire est de 55m² pour une surface existante déclrée de 75m², que cette extension representerait une augmentation de plus de 70 % de la surface existante, dépassant la limite de 33 % imposée par l'article N2 c),

ARRÊTE

Article unique

Le permis de construire est REFUSÉ.

A Largentière
Le 09-04-2026

Le maire,

MAIRIE DE LARGENTIERE 07110 (Ardèche)

Conseillère déléguée
Mme LEPVRIER Isabelle